

LE PETIT JOURNAL DE NEUVIC

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2008 - N° 16

ÉDITORIAL

En mars dernier, vous avez une nouvelle fois accordé une large confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire.

Je vous remercie très chaleureusement au nom des hommes et des femmes de la liste « Neuvic pour tous » qui très rapidement se sont mis au travail avec enthousiasme sur les dossiers très variés qui font la vie de la commune.

Je n'oublie pas pour autant les nombreux élus de la liste précédente qui avec tous les anciens conseillers municipaux seront sollicités à la rentrée, pour former un « conseil des sages ».

Vous trouverez dans ce petit journal les principaux projets en cours.

D'abord la future très belle bibliothèque dont le permis de construire vient d'être déposé.

Ensuite, la rive droite de l'Isle où l'ancien camping va être transformé en base de loisirs calme et ombragé et ce pour la saison 2009.

Toujours dans le secteur de la plaine des jeux de Planèze, un nouveau terrain est né et il étoffera l'offre des stades.

N'oubliez pas non plus l'actualité de la cité grâce au site internet « www.mairieneuvic.fr » qui a déjà eu plus de 50 000 visites en un peu plus de six mois d'existence.

L'été est bien là, les touristes sont aussi au rendez-vous et quand le soleil est très présent, les visiteurs ne cherchent pas à descendre plus au sud.

A ceux qui partent comme à ceux qui restent, je souhaite de bonnes vacances.

A bientôt.

Bien cordialement



François ROUSSEL,
Maire de Neuvic-sur-l'Isle.

Le Conseil Municipal 2008



Au 1^{er} rang : François ROUSSEL Maire, entouré de ses adjoints, Gérard PEGORIE, Jeannine FRENTZEL, Paulette DOYOTTE, Serge FAURE, Michèle LE GUEN, Gérard GOURAUD,
Les autres membres du conseil municipal :
au 2^{ème} rang : Fabien MESPOULEDE, Arlette BELLINA, Jean Claude COUDERT, Nathalie LAFON, André MALBEC
au 3^{ème} rang : Roger PETIT, Jeannine VALADE, Géraldine JAHAN, Jacques LARGE, Laurence BASTIDE
au 4^{ème} rang : Jean Philippe REMY, Valérie BARNERIAS, Hafida CRAMPE, Frédéric BESSE, Dorothee RONTEIX, Thomas CAMBOU



Après la plantation d'un magnifique pin maritime orné d'une centaine de drapeaux bleu-blanc-rouge, la fête s'est poursuivie tard dans la soirée.

Hubert FAURE : citoyen d'honneur de la ville de Neuvic



De l'avis de tous ceux qui assistèrent à la manifestation du 6 juin 2008 en l'honneur d'Hubert FAURE, ce fut une cérémonie exceptionnelle, émouvante, magnifique.

Après avoir projeté un extrait du film « Le jour le plus long », en particulier la partie consacrée à la prise du casino de Ouistreham par le commando Kieffer, Hubert FAURE a répondu aux questions préparées par les enfants des écoles de Neuvic.

Seul au micro et sans note avec sa mémoire exceptionnelle, Hubert FAURE pendant près d'une heure a répondu à toutes les questions des écoliers subjugués par la personnalité de ce héros modeste.

Les enfants, grâce à leurs enseignants, avaient bien révisé ce moment extraordinaire que constitue le débarquement du 6 juin 44, tournant décisif de la 2^{ème} guerre mondiale.

Quelle chance, 74 ans plus tard, d'avoir pour conteur l'un de ces héros dont beaucoup de camarades ont laissé leur vie pour notre liberté.

Hubert FAURE fut fait citoyen d'honneur de Neuvic par le maire François ROUSSEL ce jour là, en présence de Jean-François TALLEC, Préfet de la Dordogne.

Le 14 juillet de cette année, Hubert FAURE a été fait commandeur de la légion d'honneur. Cette distinction prestigieuse a un éclat qui rejaille sur Neuvic le village où Hubert FAURE a grandi et dont une rue porte son nom.

Les projets en cours

La future bibliothèque

Comme cela était annoncé dans le précédent bulletin municipal, la mairie de Neuvic a décidé de redonner vie à l'ancien patronage qui deviendra d'ici peu la nouvelle bibliothèque de la commune. Ainsi donc, seront respectés les vœux des donateurs du bâtiment qui lui souhaitaient un avenir tourné vers l'éducation et la culture.

Ce bâtiment permettra d'allier la beauté de ses vieilles pierres à la modernité des nouveaux moyens de communication et d'accès à la culture.

A l'heure actuelle, le nombre d'abonnés de la bibliothèque est d'environ 500 personnes et le nombre de visiteurs dépasse les 5000.

Cette future bibliothèque idéalement placée au cœur du village dans un cadre ouvert et paysagé, invite davantage à la flânerie dans les rayonnages que les actuels préfabriqués. De plus, les couleurs et les lignes du mobilier et des matériaux eux aussi seront rajeunis, dans des espaces conviviaux répondant aux besoins de chaque catégorie de lecteurs : du coin des bébés lecteurs jusqu'aux tables de travail et de lecture. L'accès aux personnes à mobilité réduite est prévu. Par ailleurs les mal voyants disposeront de loupes ou d'un ordinateur permettant le grossissement des caractères d'un ouvrage et d'une meilleure signalisation des rayonnages spécifiques avec un éclairage approprié.

Pour le confort de tous, et pour faciliter l'accès au plus grand nombre, les heures d'ouverture au public seront augmentées.



Sur le plan du contenu là aussi, la bibliothèque va s'accroître et se diversifier. Le fond actuel de 3200 ouvrages va considérablement augmenter et s'y adjoindra un important stock de CD et DVD, nouveaux supports culturels capables de séduire les jeunes lecteurs, permettant aussi un meilleur lien avec le centre multimédia de la commune. Toujours dans un souci de diversité et pour la satisfaction du plus grand nombre, les abonnements de périodiques vont être multipliés puisqu'il y en aura 20 à disposition (14 pour adultes et 6 pour enfants). Mais la bibliothèque gardera sa vocation de soutien du patrimoine en mettant à profit les nouvelles technologies pour fixer l'histoire et la mémoire du village sur support numérisé ou bien encore pour créer des collections sur Neuvic et ses jumelages.

Ce nouveau bâtiment sur lequel s'investissent les membres du conseil municipal, autour de Cathy HAFSAOUI et de Nicolas CAMINEL, responsables de la bibliothèque, offrira donc un cadre ludique, agréable, respectueux de l'environnement et tourné vers les nouvelles technologies ; Il permettra aux amoureux de la lecture et de la culture comme aux novices, de passer un agréable moment dans cet endroit sympathique et de s'en approprier le contenu.

Gageons que la fréquentation s'en verra multipliée et que les plus jeunes ou les plus réticents prendront plaisir à découvrir ou redécouvrir la culture grâce à l'attractivité que confèrera ce lieu dédié au premier des médias : **le livre**.

La plaine des sports

Un nouveau terrain au stade de Planèze

Pour réussir un beau terrain de sport il faut d'abord bien préparer la terre et avoir après un semis régulier des variétés végétales retenues pour l'engazonnement.

Ensuite il faut la complicité de la météo ; de la pluie puis du beau temps et ainsi de suite en alternance.

Hélas le printemps a été particulièrement pluvieux ce qui a « lessivé » une partie des semis.

Finalement, la nature ayant horreur du vide, la pelouse a fini par regagner la quasi totalité du terrain.



Le moment venu, sans doute à l'automne, il faudra inaugurer ce terrain et de nombreux joueurs et supporters de nos équipes ont proposé que le nom de Pascal SOUR soit associé à ce lieu dédié entre autres aux joueurs de rugby juniors de la vallée de l'Isle.



la base de loisirs rive gauche de l'Isle

Autre projet initié par la municipalité qui verra le jour pour le printemps-été 2009 prochainement : la base de loisirs sur les berges de l'Isle, côté rive gauche.

En effet, il nous a semblé important d'améliorer encore l'offre loisir et détente autour du camping municipal dont le succès ne se dément pas les années passant, affichant chaque été une fréquentation plus nombreuse.

Ainsi, après l'installation de bateaux électriques, le site se verra doté, au cours de cette phase de travaux, de trampolines, d'un bowling de verdure, d'un jeu type « tyrolienne » d'un minigolf. Il permettra donc d'y passer des après-midi détente en famille où grands-parents et petits-enfants pourront venir se reposer ou se dépenser dans un cadre paysager respectueux de l'environnement, ombragé et loin des éclats d'eau et de voix qu'occasionne la piscine sur la rive opposée. Toutefois, le bac retrouvera l'eau de la rivière puisqu'il assurera de nouveau la traversée jusqu'à la piscine et ses nombreuses activités aquatiques, ainsi qu'aux différents stades (football, rugby, tennis).

Le projet, confié à des architectes paysagistes, avance bien et les nombreuses concertations entre le conseil municipal et M et Mme DETABLE, gérants du site, visent sans cesse à améliorer ce lieu de convivialité neuvicois ouvert sur la rivière et proche du parc arboréum.

Mais nous tenons aussi à ce que le site conserve sa vocation de guinguette où neuvicois, touristes et visiteurs de passage pourront se retrouver autour de tables de camping dans un cadre entièrement rénové pour partager la convivialité d'un repas champêtre. Une piste de danse en extérieur sera également mise en place pour permettre aux clients du bar-restaurant de s'amuser lors des soirées organisées au camping.

Ce lieu, ouvert au plus grand nombre, des plus jeunes aux plus anciens, sans oublier les personnes à mobilité réduite, affichera un prix d'entrée modeste pour assurer l'entretien du matériel nécessaire aux activités qui, quant à elles, resteront en libre service sans limite de temps.

Nos amis pêcheurs et boulistes pourront aussi s'adonner à leur passion sur une esplanade au bord de l'Isle bénéficiant de la fraîcheur de la rivière et de l'ombre des grands arbres.

Nous espérons que ce projet satisfera le plus grand nombre et particulièrement les neuvicois, tellement attachés à ce lieu du patrimoine naturel de la commune, de tout temps dévolu à la détente, aux festivités et au repos ; ils pourront s'y retrouver pour passer d'agréables moments en famille ou entre amis dans ce lieu au nom un peu désuet de « plein air neuvicois ».

Le tennis couvert

Le tennis couvert était attendu par tous les membres du TCN (Tennis Club Neuvicois). Le valeureux Guy BOURLAND finissait par désespérer de pouvoir jouer la petite balle jaune à l'abri des intempéries.

Relayé par un autre fidèle du club, Jean Michel RANCHOU, les plans se sont transformés en réalité. Un beau tennis couvert avec des matériaux qui s'intègrent dans la verdure locale, une hauteur en faitage dépassant les 9 mètres... on pourra faire des lobs et autres smashes !

Malgré quelques soucis durant le chantier on devrait pouvoir inaugurer les installations d'ici peu.



La Citoyenne Attitude

Le civisme contribue à préserver chaque jour un village agréable pour tous.

Le bruit

□ L'utilisation de vélocycles

L'utilisation de vélocycles, scooters et autres engins pétaradants est une cause de nuisances sonores et de forts désagréments et constitue une infraction. Il est demandé aux utilisateurs de modérer les accélérations intempestives et d'utiliser des pots d'échappements homologués.

□ La Tonte des pelouses et entretien des jardins

La bonne entente entre voisins passe par une plus grande attention aux bruits que nous provoquons.

Ainsi il est rappelé que l'emploi de tondeuses et débroussailleuses à moteur thermique, tronçonneuses et engins motorisés pour l'entretien des jardins peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés : il est préférable de s'abstenir et à la rigueur on peut tolérer une utilisation de 10 h à 12 h.



□ Les aboiements et divagation de chiens

Les aboiements des chiens répétés ou continuels, même en journée, sont considérés comme un trouble de voisinage.

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins.

La divagation des chiens peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes ; le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne : ils doivent être tenus en laisse dans les lieux publics.



Elimination des déchets

□ Le brûlage

Le brûlage des déchets ménagers est interdit par l'article L541-2 du Code de l'environnement, tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de leur élimination.

□ Utilisation des containers

Ils sont réservés uniquement aux déchets ménagers. Ils ne doivent recevoir ni cagettes, ni cartons, ni ferrailles ou objets encombrants, et encore moins les déchets verts, les bouteilles, bocaux et pots en verre.

En cas de déménagement ou de « grands ménages », la déchetterie, route du Grand Mur à Planèze, est à votre disposition.

Si les containers sont pleins, allez vers un autre point de collecte, ne laissez rien au pied des containers en bordure de la voie publique.

□ Le points de collectes des déchets recyclables : VERRE et FLACONNAGES PLASTIQUE

Des conteneurs de tri facilement accessibles à tous sont implantés : à la déchetterie, place de la Mairie, sur la zone artisanale de Théorat, quartier de la Gare, et à la Croix Blanche (près de l'arrêt de bus).

Il est formellement interdit de laisser des déchets au pied de ces conteneurs comme c'est trop souvent le cas sur celui implanté sur la zone artisanale de Théorat.

Cadre de vie

□ Le respect des limites publiques par les riverains

Dans un souci de sécurité et de respect d'autrui, il est demandé aux riverains de tailler les haies qui sont en bordure de route, de façon à ne pas « déborder » sur le domaine public et ne pas gêner la visibilité et la circulation

□ Le respect des limites entre riverains

Les plantations doivent être effectuées à plus de 2 mètres de la clôture de votre voisin si votre plantation doit mesurer plus de 2 mètres de hauteur et à 50 cm si elle doit être en dessous (prévoir un passage entre la clôture et la haie pour son entretien)

□ Les zones scolaires – Prudence

Soyons vigilants et très prudents : les enfants circulent entre Ecoles - restaurant scolaire - Gymnase. **Roulons au pas en respectant le 30 km/h dans tout ce secteur.** N'oublions pas d'utiliser les places de stationnement matérialisées.

□ Sécurité routière : le stationnement interdit

- Sur les trottoirs : le stationnement y est interdit, même à cheval entre le trottoir et la rue, sauf si un marquage spécifique existe. Tout stationnement qui oblige les piétons à marcher sur la rue est gênant et passible de verbalisation.
- Sur les passages piétons
- Sur les places réservées aux personnes handicapées : veiller à les laisser libres et à ne pas bloquer leur accès.



Monseigneur Mouïsse à Neuvic



Au cours de sa visite pastorale dans la Vallée de L'Isle au mois de mai, nous avons eu la joie d'accueillir dans notre commune Monseigneur Mouïsse, évêque de Périgueux et Sarlat.

Accompagné du Père Albert et du Père Sébastien, il a pu visiter l'IME, et constater le formidable travail qui s'y accomplit dans le cadre

somptueux du château. Accueilli par le directeur M.Monmège et le président M.du Chazaud qui lui ont exposé la mission et la philosophie de l'établissement, il a déjeuné au restaurant d'application.

L'après-midi fut consacré à la visite de l'usine MARBOT où l'évêque a pu suivre la fabrication du BM65, l'authentique « Ranger ». Ce fut alors la découverte d'un processus de fabrication particulièrement complexe, mettant en œuvre les compétences d'ouvriers expérimentés. Ceux-ci furent ravis d'accueillir l'évêque dans leur cadre professionnel comme en témoigne cette réaction : « L'Eglise vient à moi sur mon lieu de travail. Cela me touche beaucoup ».

Dans la soirée, après avoir visité la boutique d'insertion « la Bobine » et rencontré les salariés (Mmes Gil et Sylvestre), Mgr Mouïsse s'est rendu à l'espace solidarité emploi où il a pu discuter des problématiques des demandeurs d'emplois et des familles en difficulté, avec les responsables du service social emploi de Neuvic (Mmes Cassé et Dugoulet), de l'association intermédiaire (Mme Faure) et les bénévoles des restaurants du cœur (Mme Lenglet) et du secours catholique (Mmes Traballoni et Lavaud).

Notre évêque a été très heureux de cette rencontre riche en échanges. Il a insisté sur la qualité et l'aménagement des locaux mis à disposition par la commune. Il a notamment apprécié la collaboration entre toutes ces structures poursuivant un même but humain : « ça, c'est l'Évangile » a-t-il dit.

L'EHPAD

L'E.H.P.A.D. de Neuvic (ancienne maison de retraite) va décorer sa salle à manger de façon très originale avec une succession de tableaux qui forment une fresque panoramique où l'on retrouvera avec plaisir des bâtiments du centre de Neuvic ainsi qu'un marché aux fleurs.

En ce qui concerne l'extension de l'EHPAD et sa capacité à accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'étude de faisabilité sera lancée avant la fin de l'année. Il s'agit d'un travail de réflexion indispensable pour répondre aux besoins de notre population pour les 20 ans à venir.

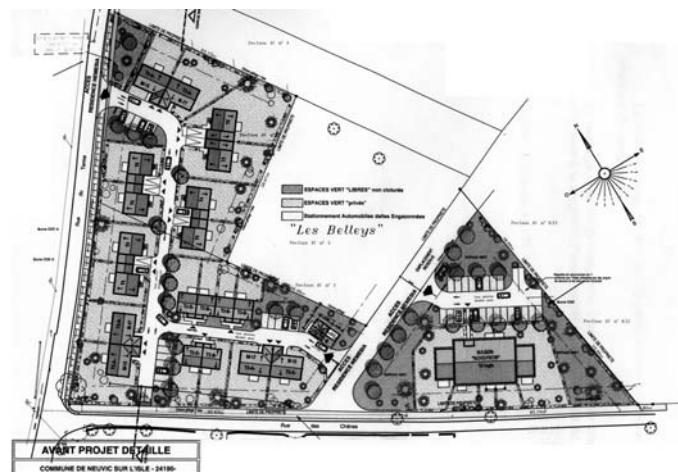


Projet immobilier

Le projet envisagé sur des terrains situés à l'angle de la rue du Terme et de la rue des chênes a été réorganisé.

La nouvelle disposition comportera deux parties : l'une constituée de pavillons T3 et T4 en accession à la propriété, l'autre constituée d'une maison de 13 appartements locatifs T2 et T3.

Contact téléphonique :
05 61 00 07 35



Du côté des écoles

De nouveau une 5^{ème} classe à l'école maternelle !

Au regard des prévisions fournies et compte tenu de l'accroissement de l'effectif des élèves de l'école maternelle (101 à la rentrée 2007 et 120 à la rentrée 2008), l'inspection académique de la Dordogne a accepté l'ouverture, à titre provisoire, d'une 5^{ème} classe pour la prochaine rentrée de septembre. De ce fait, il y aura 5 classes de 24 élèves chacune au lieu de 4 classes à plus de 30... ! Il est indéniable que les conditions d'accueil et d'enseignement n'en seront que meilleurs pour les enfants.

Rappel concernant les nouvelles modalités de fonctionnement de l'école maternelle et élémentaire :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 30 - 16 h 30



Quelques images d'une fête de fin d'année scolaire, réussie.

Génération Périgord

Dans les jeux télévisés ou radiophoniques, Neuvic a toujours fait preuve de réussite grâce à la présence de personnes érudites sur des sujets variés. L'enthousiasme des équipes de supporters a toujours contribué aussi à faire de très bons résultats.

Cette année avec le jeu de France Bleu Périgord « Génération Périgord », nous avons eu un parcours sans faute avec en particulier les victoires sur St-Astier et Savignac les Eglises qui ont permis d'accéder à la finale. « On est en finale » comme disent les rugbymans quand ils ont gagné une demi-finale. La dernière marche vers le podium a été gravie dans la salle des fêtes de Coursac face à la redoutable équipe de Fleurac-St Félix de Reilhac et Mortemart. Cette association de petites communes est grande par la qualité de son équipe qui a à son actif d'avoir déjà gagné plusieurs fois la finale du jeu « Génération Périgord » autrefois appelé « Périgordingue ».



Dès les premières questions, Neuvic a pris la tête de l'épreuve et ne l'a pas quittée grâce à ses bonnes réponses dans tous les domaines, sports, musique, actualité, histoire, géographie et même la terrible épreuve du ni oui ni non. Tout le monde est à féliciter, et cerise sur le gâteau, Neuvic a remporté une somme de plus de 1 000 euros qu'elle répartira pour ses œuvres sociales et culturelles.

Villeverneix : Fête du Village



Comme chaque année, les habitants de Villeverneix, la Croix de Canard, le Pic, Régulie, la Péricarde, mais également Plaisance, Clamissac et les Couduriers (commune de Vallereuil) se sont retrouvés pour célébrer le Saint Jean.

La journée du 21 juin 2008 fut ponctuée d'animations pour petits et grands : pétanque, « initiation » au quad, tours de voiture sans permis, Au cours de la soirée près

de cent convives partagèrent un agréable repas rythmé par les rires et les histoires d'antan. Enfin, le traditionnel feu de Saint Jean fut allumé pour marquer le début de l'été. La bonne humeur générale se prolongea tard dans la nuit pour le plus grand bonheur de tous les amoureux du village.

A l'honneur : Mimi BLONDEAU



Médaille d'argent du Périgord Agenais, pour récompenser sa fidélité au Club.... Cette grande cuisinière que tout le monde nous envie.

Jumelage Franco-Anglais



Le comité de Jumelage Franco Anglais de Testbourne-Parishes/Neuvic fêtera son 30^{ème} anniversaire l'an prochain et cette manifestation se déroulera à Neuvic. Quelle longue et belle fidélité pour ce jumelage qui vient de perdre à quelques mois d'intervalle deux de ses membres fondateurs Ena SHARPE et Philippe CASALIS.

Une importante délégation de Neuvicois a pris l'avion à Bergerac, pour quelques jours (du 9 au 14 mai), au pays de sa gracieuse Majesté. François ROUSSEL, Maire de Neuvic n'a fait qu'un aller et retour en Angleterre pour être présent à la journée la plus officielle du voyage et il a déposé une gerbe sur la tombe de Mme Ena

SHARPE en présence de Jacqueline DELAMARCHE.

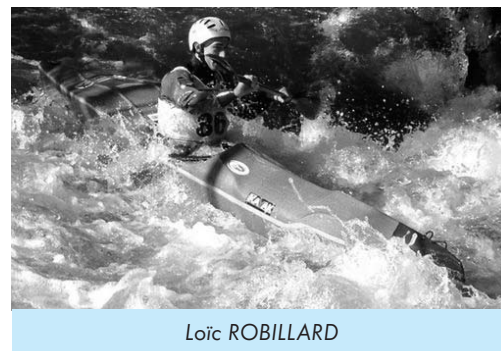
Ce geste de fidélité au souvenir de cette fondatrice du jumelage franco-anglais a été très apprécié par nos amis britanniques.

Le Club de Canoë Kayak de Neuvic, distingué aux championnats de France

Le Club de Neuvic vient de participer aux championnats de France de Canoë Kayak : les résultats sont très satisfaisants puisque Neuvic est à la 27^{ème} place au classement national des clubs, dans la discipline « descente de rivière ».

Parmi ses membres on note les excellents résultats de :

- Loïc ROBILLARD, qui a terminé respectivement 22^{ème} et 23^{ème} en kayak monoplace, descente classique et sprint
- Benjamin PARCELIER, qui a terminé 8^{ème} en canoë monoplace, descente classique et sprint
- Jérôme MULLER, Président du Club, a terminé 63^{ème} sur le sprint et 64^{ème} sur le classique, et a, à l'occasion de ces championnats de France, suivi avec succès la formation de Juge arbitre au niveau National.



Loïc ROBILLARD



Benjamin PARCELIER

Par ailleurs, à noter la performance de Loïc ROBILLARD, reconnu espoir de haut niveau français et inscrit sur la liste établie par le Ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de la promotion 2008.

Les prochaines manifestations à Neuvic sont annoncées sur le site Web de la mairie : www.mairieneuvic.fr ainsi que sur le site de l'office de Tourisme pour tout ce qui concerne le Pays de Neuvic www.paysdeneuvic24.com
Le programme des animations et spectacles du centre multimédia fait l'objet d'une édition particulière annexée au « Petit Journal »